

Master Administration Publique parcours gouvernance territoriale

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Pour s'inscrire en Master 1 Gouvernance Territoriale, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence de Droit, licence d'Administration Économique et Sociale, licence d'Administration Publique (IPAG) ou d'un titre équivalent après étude du dossier par l'équipe pédagogique. Une sélection est organisée par l'équipe pédagogique à l'entrée de ce M1. Sont pris en compte les résultats de l'étudiant et la lettre de motivation. Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation de l'acquis de l'expérience professionnelle (VES, VAE ou VAP). Pour s'inscrire en Master 2, celui-ci est ouvert de plein droit aux étudiants titulaires du master 1 Gouvernance Territoriale ou administration publique. Par ailleurs, et dans la limite des capacités d'accueil, le master pourra intégrer des étudiants issus d'un autre master 1, ces étudiants seront sélectionnés sur dossier. Les étudiants pouvant postuler doivent avoir validé 60 crédits d'une première année de master leur permettant de disposer des prérequis nécessaires en droit et/ou économie, et doivent déposer un dossier de candidature avec lettre de motivation, attestation de crédits, relevés de notes et descriptif des matières acquises.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Master 1 Administration Publique parcours Gouvernance territoriale est un parcours de première année de la mention Administration publique. Il a pour objectif principal : - de permettre aux étudiants de se perfectionner dans la connaissance et la maîtrise des techniques de gestion et d'administration des collectivités territoriales, - d'approfondir les connaissances en droit, en économie et en sciences sociales, - de s'immerger dans le monde du travail par la réalisation d'un stage. Le master permet une insertion professionnelle par voie de concours ou par voie contractuelle sur des postes polyvalents dans des structures locales publiques ou parapubliques spécialisées, ou de chargé de mission ou d'études auprès des mêmes structures. Il permet également de passer les concours de catégorie A de la fonction publique d'Etat (Ministère des Finances, de l'Éducation nationale, du Travail...). Il permet d'acquérir les compétences suivantes : - Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale (par exemple, organiser une veille juridique, identifier, sélectionner et analyser diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation, rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire ou individuel...) - Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale (par exemple, développer un réseau de partenaires et les mobiliser, manager les ressources RH affectées à un projet ...) - Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale (par exemple, concevoir et suivre des indicateurs et des tableaux de bord, rédiger des rapports, synthèse et comptes rendus, utiliser des outils de suivi et d'analyse quantitative et qualitatifs...).

Contenu et modalités d'organisation

La formation s'articule autour d'un tronc commun suivi par l'ensemble des étudiants du master Administration publique et d'un parcours spécifique de spécialisation dans le domaine des collectivités territoriales et des intercommunalités. Par son caractère spécialisé en droit des territoires, le Master gouvernance territoriale assure aux étudiants les connaissances et les compétences professionnelles sur la mise en place et le suivi des politiques locales dans le contexte d'évolution ou de recomposition territoriales constantes. En plus de l'acquisition des connaissances et compétences en droit local, le master offre une préparation aux épreuves des concours de la fonction publique territoriale (notamment pour attaché territorial).

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Master mention administration publique - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00321746	du 01/09/2022 au 31/08/2024	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		MON COMPTE FORMATION	FPC

00369768

du 01/09/2023 au
31/08/2025

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00371251

du 01/09/2023 au
31/08/2025

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

Non
éligible

Contrat
app

00427011

du 01/09/2024 au
31/08/2026

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

Non
éligible

Contrat
app

00427012

du 01/09/2024 au
31/08/2026

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC